

Forum : Forum sur le Climat

2026

Thématique : Devons-nous repenser notre modèle économique productiviste face à l'urgence climatique actuelle ?

Nom du/de la Citoyen.ne : BEMBIDE KOMBOMA Rebecca

Situation familiale ● Marié/en couple ○ Célibataire ● Avec enfants, si oui combien : 2	Niveau d'étude ○ Primaire ○ Secondaire ● Universitaire
--	--

1. De quelle manière êtes-vous concerné.e par le sujet ?

Je m'appelle BEMBIDE KOMBOMA Rebecca, j'ai 46 ans, et je travaille comme cadre au sein de Liao Yu Group, une entreprise chinoise spécialisée dans le secteur de la pêche. Mon rôle consiste à contribuer à l'organisation de nos activités, aux relations avec nos partenaires et au suivi des objectifs économiques de l'entreprise. Comme pour de nombreux salariés, ce poste représente une source de stabilité et permet de faire vivre ma famille, de financer l'éducation de mes enfants ainsi que notre vie quotidienne.

La pêche est un secteur essentiel pour la Chine et pour de nombreux autres pays. Elle fournit une alimentation importante à des millions de personnes, crée des emplois dans les ports, les usines de transformation, le transport et le commerce. La Chine est par ailleurs l'un des principaux producteurs mondiaux de pêche ; en 2022, elle a produit 13 millions de tonnes de captures, ce qui représentait 14,3% des captures mondiales d'animaux aquatiques selon la FAO. Cela montre l'importance de la pêche pour notre économie, notre alimentation et l'emploi de très nombreuses personnes.

Cependant, je suis conscient que l'état des océans inquiète la communauté internationale. Il constitue aujourd'hui un enjeu important pour les générations futures. Certaines espèces diminuent, les écosystèmes marins sont fragiles et les pêcheurs doivent faire face aux effets du changement climatique : modification des températures de l'eau, déplacement des espèces, tempêtes plus fortes, etc.. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement des océans a déjà entraîné une diminution moyenne d'environ 3 % par décennie du renouvellement des populations de poissons, ainsi qu'une baisse d'environ 4,1 % du potentiel maximal de capture.

Pour autant, je refuse les accusations générales visant mon entreprise et le secteur de la pêche chinois. C'est en effet une activité encadrée par des règles et des quotas qui ont notamment pour objectif de préserver les ressources halieutiques. La Chine a également mis en place des mesures concernant sa pêche lointaine avec un objectif de maintenir la flotte à moins de 3 000 navires et les prises autour de 2,3 millions de tonnes. Elle affirme respecter les quotas par espèce et les restrictions établies par les organisations régionales. Ces éléments montrent qu'il est nécessaire de prendre en compte les dispositifs existants avant de considérer que notre secteur est indifférent à la préservation des océans.

En tant que cadre dans le secteur de la pêche, je suis directement concerné par les décisions qui seront prises concernant l'évolution de notre modèle économique. Une réduction trop brutale de la pêche pourrait entraîner des conséquences importantes pour les entreprises, les marins, les salariés

des usines de transformation et leurs familles. Elle pourrait également avoir des conséquences sur l'approvisionnement alimentaire. Je ne nie donc pas la nécessité de protéger les océans, mais je considère que cette protection doit être combinée avec les réalités économiques et sociales du secteur. Je souhaite ainsi défendre une évolution progressive de nos pratiques, fondée sur des données précises et sur un équilibre entre la protection de l'environnement, le maintien de l'activité économique et l'avenir des générations futures.

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

À mon échelle de cadre dans le secteur de la pêche, je défends une progression des pratiques, fondée sur la science, la coopération et des règles équitables pour tous les acteurs. Protéger les ressources marines est indispensable : sans poissons, il n'y aurait plus d'emplois durables ni d'activité économique pour les communautés qui vivent de la mer. Mais cette protection doit être appliquée de manière réaliste, graduelle et internationale.

Je propose tout d'abord de renforcer le suivi scientifique des stocks de poissons, en coopérant avec les autorités, les chercheurs et les organisations régionales de pêche. Les quotas ne doivent pas être fixés de manière politique ou arbitraire : ils doivent être ajustés selon les espèces, les zones de pêche et l'état réel des ressources. Le principe des captures autorisées existe déjà dans la réglementation chinoise et peut servir de base à une gestion plus rigoureuse et plus transparente.

Ensuite, les entreprises doivent continuer à moderniser leurs équipements et à réduire les pratiques les plus destructrices. Cela peut notamment passer par une meilleure traçabilité des captures, une déclaration plus précise des prises, le respect des périodes de repos, la réduction des captures accidentelles d'espèces protégées et l'utilisation d'engins de pêche plus sélectifs. Il faut également lutter fermement contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, car elle pénalise les entreprises qui respectent les règles et fragilise les écosystèmes marins. Selon la NOAA, les océans ont absorbé jusqu'à 91% de l'excès d'énergie lié au réchauffement climatique.

Je pense également que les grandes puissances économiques et les pays consommateurs ont une part de responsabilité commune. Ils pourraient soutenir la recherche maritime, investir dans des infrastructures portuaires plus durables et encourager le développement d'une aquaculture responsable. Celle-ci peut contribuer à répondre à la demande alimentaire mondiale et à diminuer la pression exercée sur certaines espèces sauvages, à condition d'être correctement contrôlée. À l'échelle mondiale, les produits aquatiques proviennent désormais à la fois de l'aquaculture et de la pêche de capture, ce qui montre l'importance de combiner plusieurs solutions plutôt que d'opposer la protection de l'environnement et de l'alimentation.

Enfin, je défends une coopération internationale qui repose sur des règles identiques pour tous. Les accusations contre une seule entreprise ou un seul pays ne règlent pas le problème mondial de la surexploitation. Nous avons besoin de données vérifiables, de contrôles efficaces et de sanctions contre les activités illégales, quelle que soit la nationalité des navires concernés. Mon objectif n'est pas d'empêcher la protection des océans, mais de défendre une transition qui préserve simultanément la biodiversité, la sécurité alimentaire, les emplois et l'avenir des communautés qui dépendent de la pêche.